



COMMUNIQUE DE PRESSE

TOGO : QUEL AVENIR ?

La confirmation est tombée. Elle vient de l'ONU : Faure Gnassingbé a installé son pouvoir sur 400 à 500 cadavres de ses concitoyens, sur 40 000 exilés, sur des milliers de blessés, sur des destructions massives d'ateliers, de bureaux, de propriétés !

Le pouvoir de fait, installé à Lomé grâce à la violence et à la terreur, s'était d'abord gaussé du rapport d'Amnesty International et des supposées « allégations » de l'opposition faisant état de 811 morts, de milliers de blessés et dizaines de milliers de fuyards.

A la suite de l'enquête de l'ONU, le pouvoir togolais ne s'avoue pas déconsidéré, au contraire, il ajoute le mensonge aux crimes, en stigmatisant le rapport et en dénonçant "des éléments imprécis, discutables ou erronés" Quelle honte !

Ce pouvoir a montré au monde – si cela était encore nécessaire – sa seule vraie raison d'être : **rester en place quoi qu'il arrive** ; protéger ses prébendes et leurs auteurs, y compris par les viols, les vols, les assassinats.

Ainsi, non seulement le pouvoir togolais est incapable et incompetent, mais en plus il manie le cynisme, la mauvaise foi et le mépris. C'est lui qui a planifié de longue date cette barbarie contre le peuple togolais : **les preuves sont aujourd'hui irréfutables** ! En effet, le Ministre togolais de l'Intérieur, le Chef d'Escadron François BOKO, n'avait-il pas alerté le monde entier sur les tueries qui se préparaient ? N'avait-il pas dit, quelques jours avant le scrutin du 24 avril : **«...si ces élections devaient avoir lieu dans les conditions et dans les délais prévus, on peut craindre la mort de 300 Togolais au moins... En mon âme et conscience, je refuse de cautionner de tels projets...** ». Il fut limogé sur-le-champ.

Craignant les exécutions sommaires, des dizaines de milliers de civils togolais et quelques milliers de militaires, ont fui le pays. Faure Gnassingbé est-il capable d'arrêter sa propre fuite en avant pour s'éviter l'irréparable ? La seule solution qui lui reste

aujourd'hui est « **d'arrêter de parler de réconciliation pour la pratiquer réellement** »!

Naturellement, quelques conditions préalables sont à remplir. Mais peut-il le faire?

D'abord le retour des réfugiés avec :

- la garantie de leur sécurité au pays
- l'indemnisation de tous les rapatriés
- la reconstruction aux frais de l'Etat des maisons, usines, bureaux et ateliers détruits ou endommagés
- le remboursement des frais d'hospitalisation des blessés et d'obsèques aux familles des morts
- la publication in extenso des listes des morts et des disparus
- la traduction et la condamnation des auteurs de tous ces maux devant les tribunaux...

Le pardon des Togolais et la réconciliation nationale sont à ce prix.

Nous souhaitons de tout cœur que Faure et ses « **amis** » comprennent cela. Il s'agit autant de leur avenir que de celui de tout un peuple.

Fait à Saint-Coulitz, le 27/09/2005

Kofi YAMGNANE

Président de SURSAUT TOGO

Par votre contribution, aidez-nous à soulager la souffrance des réfugiés

Dîner-débat « sursauttogo » le samedi 15 octobre 2005

Hôtel Concorde La Fayette – 75017 PARIS

Association SURSAUT TOGO – BP 49 – 29150 CHATEAULIN

Tél/fax : 02 98 86 16 47 – CCP n° 6 773 77 B – Rennes

e.mail : info@sursauttogo.org